



École secondaire Georges-Vanier
3995, boulevard Lévesque Est
Laval (Québec) H7E 2R3

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
13 décembre 2016

Procès-verbal

Conseil d'établissement

13 décembre 2016

*Procès-verbal de la quatrième rencontre de l'année scolaire
2016-2017 du conseil d'établissement de l'école secondaire Georges-Vanier, tenue le 13
décembre à l'École secondaire Georges-Vanier située au 3995, boulevard Lévesque Est, Laval à
19 h.*

1. *Le mot de bienvenue*

Présences:

Mmes		Absent(e)	Présent(e)
Évelyne Morissette	Parent	✓	
Rachel Thériault	Professionnelle		✓
Stéphanie Gévry	Parent		✓
Sylvie Brodeur	Enseignante		✓
Koraly Naud	Élève		✓
Stéphanie Chouinard	Personnel de soutien	✓	
Françoise Charbonneau	Commissaire	✓	
Fabienne Roustan	Communauté		✓
Sonia Brabant	Communauté		✓
Laurianne Martin	Élève		✓
MM.			
Anderson Pierre	Parent		✓
Bernard Goyette	Enseignant		✓
Étienne Patry	Parent		✓
Sébastien Sachetelli	Parent		✓
Steeve Vallée	Enseignant		✓
Stéphane Morin	Parent		✓
Guihur Glennmor	Parent		✓

2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

CÉ-16/17-25

L'ordre du jour a été adopté tel quel.

Proposé par : M. Guihur Glennmor

Adopté par : M. Étienne Patry

3. *Adoption et du procès-verbal du 15 novembre 2016*

CÉ-16/17-26

Procès-verbal a été adopté tel quel.

Proposé par : Mme F. Roustan

Adopté par : M. Sachetelli

4. Questions du public (10 minutes)

Aucune

5. Informations :

✓ Du président :

Pas de développement provenant de la part du président.

✓ De la directrice :

- Une nouvelle mesure 30170 (20 709\$) peut englober divers types de dépenses comme pour les élèves à risque de la 1^{re} secondaire, ou pour du développement pour activités en lien avec la formation professionnelle, ou pour du soutien BTBP (bien dans ta tête, bien dans ta peau).
 - Différents membres du personnel de l'école seront consultés pour un partage stratégique de cette somme.
- Le comité des élèves nous informe que les sommes amassées lors des dîners seront distribuées à l'organisme Moisson Laval et que les denrées périssables seront remises au Refuge de Montréal pour les hommes de 17 à 25 ans.
- Annonce du départ de la directrice dans une autre école secondaire. Madame Claudie Simard, déjà directrice d'une école secondaire, prendra la relève dès le début janvier 2017.

✓ Du représentant du comité de parents :

Aucun

✓ Membre de la communauté :

- Mme Brabant nous informe que le projet « Arrêt-pense » a bien démarré, et ce depuis début décembre 2016 pour les références.

6. Budget 2016-2017

- Environ 25% des factures-élèves n'ont pas été payées en date du mois de décembre 2016. La gestionnaire administrative déclare que le nouveau fonctionnement du paiement en octobre dernier a été très profitable.
- Intronisation de l'ancien élève Charles Leblanc et remise d'un don de 5000\$ par celui-ci pour la cage des frappeurs de baseball. Il souhaitait que son don profite au sport-études baseball.
- L'achat de la pompe pour la pression d'eau a été fait. Nous sommes en attente des ressources matérielles pour la poursuite des travaux.

7. Allocations supplémentaires : mise à jour

Projet de résolution

- La direction ne peut se substituer au CÉ pour le choix des coupes. Le 6000\$ (en perte) pourrait être utile selon la direction.
- Un membre rappelle que nous avons pris une position significative en refusant le projet de résolution. Le CÉ avait voté majoritairement et il serait dommage de revenir sur cette décision.
- La directrice demande au CÉ de revoir sa décision.
- Le CÉ doit donc prendre position sur la prise de décision des coupes budgétaires à l'école Georges-Vanier.
- Un membre exprime qu'il comprend qu'une joute aux enjeux politiques se fait et qu'il est malheureux qu'il n'y ait pas de coalition de parents.
- La directrice dit que la presque totalité des écoles s'est positionnée et a fait les choix budgétaires.
- La directrice comprend que le CÉ demande le statu quo et qu'il souhaite obtenir les statistiques et obtenir les informations sur ce que les autres écoles ont voté sur ce point. Elle souhaite que nous reportions ce point lors de prochain CÉ.
- Un membre amène une contre-proposition de rester sur notre position et de ne pas revenir sur la décision qui a été votée lors du dernier CÉ. Le CÉ vote à l'unanimité cette décision.

8. École et communauté

- Un comité « plateforme web » a été formé par 3 parents et une direction adjointe pour créer un outil de communication pour traduire les besoins des jeunes et des parents pour le programme alternatif. Le directeur adjoint gère et filtre cette plateforme pour faciliter la gestion de l'outil.

9. Projets et sorties à caractère pédagogique éducatif et culturel

1) **Activité 5+ sec.1**

Dîner de valorisation

Date : 23 janvier 2017

Horaire : heure dîner

Endroit : bibliothèque de l'école

Responsable : Louise Beauparlant

Direction: Martine Prud'homme

Budget estimé : environ 150\$ (eau pizza et confiseries)

2) **Dîner groupe-conseil**

Responsable : Ruth Paquet

Direction : Martine Prud'homme

Date de l'activité : 16 décembre 2016

Horaire : Dîner et 4^e période

Élèves ciblés : Groupe-conseil

Endroit : local 1204

Coût : Budget école

3) **Dîner pizza (groupe-conseil)**

Responsable : Nicoleta Alexe

Direction adjointe : Alain Paul

Date de l'activité : 22 décembre 2016

Horaire : Dîner et 4^e période

Élèves ciblés : 3-4-5 (17 élèves)

Endroit : local 1106

Coût : Budget école

4) **Marche Monde**

Responsable : Nicoleta Alexe

Direction adjointe : Alain Paul

Date de l'activité : 12 mai 2017

Horaire : après l'école

Élèves ciblés : 1-2-3-4-5

Endroit : local 1106

Coût : 2 profs = 400\$

Autobus= 1 366\$

5) **Cinéma**

Responsable : Benoit Pelland

Direction : Alain Paul

Date de l'activité : 16 décembre 2016

Horaire : Dîner et 4^e période

Élèves ciblés : Groupe-conseil (20 élèves)

Endroit : local 1204

Coût : Budget gr.conseil + 6\$ par élèves (contributions des élèves)

Autobus : 0\$ (transport en commun (inclus dans les coûts)

Proposé par : M. Steeve Vallée

CE-16/17-27

Adopté par : M. Patry

10. Autres sujets

Aucun

11. Levée de l'assemblée.

CÉ-16/17-28

Il est proposé par : Mme Rachel Thériault

et résolu : M. Sébastien Sachetelli

QUE la séance soit levée : 20 h 15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
